



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	PLVPBYNIGHT1 – Double Dame
N° de dossier Poona :	2601973
Club ou comité organisateur du tournoi :	PLVPB Badminton
Lieu de la compétition :	Halle Vivier Merle – Lyon 3

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne : Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON
--------------	--------------	---------------	-------------	------------	-------------

Le niveau géographique de la compétition est :

Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du : 28/10/2026 2026 au 28/10/2026 2026

3) Dans : 1 salle(s) et sur terrains

Salle 1 = 12 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : QUENTIN BOUILLARD

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : LOIC CHAKCHOUK

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de R4 à NC inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD oui	Mx non		
--------	--------	--------	--------	--------	--	--

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	25/08/2026	2026	à	00:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	21/10/2026		à	20:00	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	96			pour l'ensemble de la compétition	

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
sur badnet :	Oui
par voie postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :				
1 tableau	12	2 tableaux		3 tableaux
Par équipes				

17) Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net

--

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	22/10/2026	
La confection des tableaux sera effectuée le :	22/10/2026	
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA : david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

--

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	RSL 3
---------------------------------------	-------

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

33) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

